

Installation de Traitement des Eaux Grises – Cuve Double

2 Fiche technique Installation de Traitement des Eaux Grises

TYPE	DÉBIT JOURNALIER	PRÉ-FILTRE EN ENTRÉE		NOMBRE DE MEMBRANES	NOMBRE DE STATIONS	NOMBRE DE CUVES	DIMENSIONS EXTÉRIEURES DE LA CUVE			VOLUME TOTAL
		N°	DN				Largeur cm	Longueur cm	Hauteur cm	
Code	lt/gg	N°	DN	N°	N°	N°	Largeur cm	Longueur cm	Hauteur cm	m ³
GR-14*	1 500	1	150	7	2	2	100	160	250	6
GR-15*	2 200	1	150	11	2	2	140	160	250	8
GR-16*	3 000	1	150	15	3	2	160	180	250	5
GR-17*	2 700	1	150	13	3	2	160	250	200	6
GR-18*	4 300	1	150	21	4	2	160	250	250	8
GR-19*	5 000	1	150	25	5	2	160	290	250	9
GR-20	5 500	1	150	28	5	2	200	250	250	10
GR-21	7 000	1	150	35	6	2	250	250	250	13
GR-22	9 300	1	150	47	8	2	250	325	250	17
GR-23	11 600	1	150	58	10	2	250	400	250	21
GR-24	13 100	1	150	66	11	2	250	450	250	24
GR-25	16 200	1	150	81	14	2	250	550	250	29
GR-26	19 300	1	150	96	16	2	250	650	250	35
GR-27	22 300	1	150	112	19	2	250	750	250	40
GR-28	28 400	1	150	142	24	2	250	950	250	50
GR-29	30 500	1	150	152	26	2	250	1 017	252	53

* Installation équipée d'un système de préfiltration externe.

Pour une éventuelle installation intégrée d'une récupération des eaux de pluie, veuillez contacter le service commercial.

Toutes les cuves figurant dans le tableau ci-dessus sont également disponibles (sur demande) avec une hauteur = 100/150/200 cm.

Toutes les cuves énumérées dans le tableau ci-dessus, en sus d'une installation souterraine, sont disponibles (sur demande) pour une installation en surface.

Toutes les cuves énumérées ci-dessus dans le tableau (y compris également h= 200 cm, 150 cm et 100 cm), sont disponibles sans fond (extensions).

Les recouvrements pour passage de piétons sont équipés de trappes d'inspection en fonte de classe B125 ou en tôle d'acier galvanisé/INOX AISI 304.

Les recouvrements pour passage de véhicules à trafic léger sont équipés de trappes d'inspection en fonte de classe C250.

Les recouvrements pour passage de véhicules à trafic lourd sont équipés de trappes d'inspection en fonte de classe D400.

La dalle de fondation doit avoir une épaisseur minimale de 20 cm et être renforcée par une double grille électro-soudée de diamètre. 8 mm, grille 20x20 cm.

Une couche de sable de 3 à 5 cm d'épaisseur doit être placée sur la dalle de fondation pour soutenir les préfabriqués.